



ancenis-saint-gereon.fr

## **DÉCISION MUNICIPALE N°2023-060**

### **Prestation en recrutement : poste responsable bâtiments/logistique Bureau Randstad Search Nantes**

#### **LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON**

**VU** la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, et notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion, sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits aux budgets,

**VU** la proposition de prestation de Bureau Randstad Search Nantes en date du 5 avril 2023

**CONSIDÉRANT** les difficultés de recrutement de la commune d'Ancenis-Saint-Géréon sur le poste de responsable bâtiments/logistique, il est fait appel aux services du bureau Randstad de Nantes pour accompagner la collectivité dans la recherche et l'évaluation de candidats en adéquation avec le profil attendu,

**CONSIDÉRANT** que la commune vient de procéder, par ses propres moyens, au recrutement d'un responsable voirie et espaces publics et qu'il n'y a plus lieu de faire appel à la prestation de randstad search pour ce profil prévue par décision municipale n°2023-031 du 24 février 2023

#### **DÉCIDE**

**Article 1** : d'abroger le précédent contrat avec le Bureau Randstad Search de Nantes, sise 2 rue René Viviani à Nantes (44000), n° SIRET 433 999 356 11371, missionné pour rechercher et évaluer des candidats sur le poste de responsable Voirie et réseau.

**Article 2** : de signer un contrat avec le Bureau Randstad Search de Nantes, sise 2 rue René Viviani à Nantes (44000), n° SIRET 433 999 356 11371, missionné pour rechercher et évaluer des candidats sur le poste vacant de responsable bâtiments/logistique.

**Article 3** : La présente décision prend effet à sa signature pour une durée de 12 mois.

**Article 4** : La rémunération de la mission confiée au Bureau Randstad Search de Nantes est fixée à la somme globale de 6600 euros HT (7920 euros TTC), décomposée en 2 parties, soit un premier forfait de 600 euros HT (720 euros TTC), correspondant aux frais de dossier facturé à la signature du contrat, et un deuxième forfait de 6000 euros HT (7200 euros TTC), correspondant aux frais d'honoraires, si un candidat est recruté à l'issue de la mission, facturé à l'acceptation d'embauche du candidat.

**Article 5** : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 6** : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 17/04/2023

Le maire,  
**Rémy Orhon**



*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

**Contrat de prestation  
pour le recrutement d'un  
« Responsable service bâtiments logistique (F/H) » en  
CDI**

**Entre MAIRIE  
et Randstad Search**

**MAIRIE**

M. Remy Orhon  
**MAIRE**

place du marechal foch  
44150 ANCENIS SAINT GEREON

Téléphone : 02 40 83 87 00

Email : INCONNU

**Bureau Randstad Search Nantes**

Darya Lugonenko  
Consultant search

3eme et couloir gauche porte g  
2 r rene viviani  
44000 NANTES

Téléphone : 02 51 25 16 90

Email : darya.lugonenko@randstadsearch.fr

Document strictement confidentiel.

Nous nous engageons dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle F/H.  
Toutes les fonctions et les intitulés figurant dans ce document se déclinent au féminin comme au masculin.



Recrutement d'un Responsable service bâtiments logistique (F/H) en CDI

Référence mission : 001-KN-R000759

ENTRE LES SOUSSIGNÉ(E)S :

**MAIRIE** situé(e) à l'adresse suivante : PLACE DU MARECHAL FOCH 44150 ANCENIS SAINT GEREON, siret 20008322800011,

Représenté(e) par **M. Remy Orhon**, MAIRE dûment habilité(e) à cet effet.

Ci-après dénommée « **MAIRIE** »,

**D'une part,**

ET :

**Randstad Search**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 46 670 000 euros dont le siège social est situé au 276 Av Du President Wilson 93211 La Plaine St Denis Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 433 999 356.

Représentée par **Darya Lugonenko**, Consultant search, en charge de la mission, dûment habilité(e) à cet effet.

Ci-après dénommée « **Randstad Search** »,

**D'autre part,**

**DESCRIPTIF DU POSTE**

**Missions principales :**

Rattachée à la Directrice des Services techniques et de l'Urbanisme, vous assurerez la coordination et l'animation des activités du service patrimoine bâti (effectifs en encadrement direct : 3C). Vous serez chargé(e) de piloter et coordonner l'ensemble des opérations de construction, réhabilitation et de maintenance sur le patrimoine bâti communal, une réflexion étant actuellement en cours sur l'évolution de l'organisation du pôle patrimoine bâti.

**Paraphes :**

DL

**MISSIONS :**

- ↳ Manager le service patrimoine bâti (régie bâtiment, régie logistique-transports, magasin) et coordonner les activités des équipes et celles des entreprises, partenaires et associations intervenant pour le compte de la collectivité ou sur son territoire (effectif total du service : 12 agents)
- ↳ Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti et de performance énergétique des bâtiments en intégrant les enjeux du développement durable en transversalité avec la chargée de transition énergétique et accessibilité
- ↳ Assurer la conduite d'opération pour les projets de construction, réhabilitation et entretien des bâtiments (étude, analyse, montage, planification, coordination et suivi)
- ↳ Gérer et suivre le patrimoine immobilier bâti et les ERP communaux sous des différents volets : sécurité, contrôle réglementaire, entretien/maintenance, flux et énergie, accessibilité ...
- ↳ Collaborer à l'organisation des manifestations avec les services en charge des évènements, veiller à la mise en œuvre des actions relevant de son domaine, accompagner le service Logistique Transport dans l'organisation de ses missions
- ↳ Elaborer et assurer le suivi du budget du service : mise en place d'une programmation pluriannuelle d'investissement pour la mise en œuvre des programmes de travaux et suivi de la comptabilité des opérations.

**PROFIL SOUHAITÉ :**

- ↳ Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 à Bac +5 dans les spécialités en lien avec le poste

**PRÉSENTATION DE RANDSTAD SEARCH**

- Randstad Search est une marque du groupe Randstad, leader mondial des services en ressources humaines (38.280 collaborateurs permanents dans le monde et 23,7 milliards d'euros de CA en 2019).
- Randstad Search est dédiée au recrutement, à la recherche et à l'évaluation de Cadres et Middle Managers.
- La présence nationale de Randstad Search, permet de répondre au mieux aux spécificités de la région du Client, avec des équipes de Consultants et Chargés de Recherche dédiés. Randstad Search est présent à :
 

> Paris	> Clermont-Ferrand	> Lille	> Tours
> Marseille	> Dijon	> Rouen	> Orléans
> Nice	> Besançon	> Caen	> Poitiers
> Valence	> Strasbourg	> Brest	> Bordeaux
> Grenoble	> Nancy	> Rennes	> Toulouse
> Annecy	> Metz	> Nantes	> Montpellier
> Lyon	> Reims		
- Véritable professionnel du recrutement, Randstad Search, apporte une prestation adaptée à chacun des besoins du Client, afin de réussir pleinement ses recrutements. Chaque consultant est spécialisé par métier ou par secteur d'activité :
 

> Commercial, Retail, Marketing	> Ingénierie & Industries
> Informatique & Télécommunications	> Finance, RH, Juridique
> Banque - Assurance	> Public & Parapublic
> BTP	> environnement et énergie,

- Randstad Search propose une offre complète de services liée à la recherche et l'évaluation de candidats s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque Client : aide à la définition du besoin, des méthodes et des moyens à mettre en place, recrutement par annonce et/ou approche directe, détection de potentiel, évaluation de candidats, audits de recrutement et gestion d'opérations de recrutement nationales.
- Randstad Search étant engagée en matière de diversité et d'égalité professionnelle femme/homme, elle s'engage à ne pratiquer aucune discrimination en matière d'embauche et de gestion de personnel et à respecter les principes légaux de non-discrimination (article L. 1132-1 du Code du Travail), c'est-à-dire en excluant toutes données à caractère discriminatoire notamment relatives à l'âge, au sexe, à l'origine, à l'orientation sexuelle, à la situation de famille, aux opinions politiques, à l'apparence physique, au handicap, à l'état de santé ou au patronyme.

## LES CLES DU SUCCES

### Une équipe projet dédiée :

Pour garantir l'efficacité de la prestation, Randstad Search dédie une équipe projet spécialisée par métier ou par secteur d'activité, pour une réelle compréhension de la problématique du Client et de ses besoins, ainsi qu'une présence permanente.

#### Le consultant en recrutement : Darya Lugonenko

- est l'interlocuteur privilégié tout au long de la prestation,
- travaille en binôme avec le chargé de recherche dans le choix, la mise en place et le traitement des moyens de sourcing,
- réalise personnellement la sélection et la présentation des candidats,
- garantit le respect des règles de déontologie en matière d'évaluation et de recrutement,
- assure l'ensemble des reportings de la mission.

#### Le chargé de recherche :

- détermine avec le consultant les cibles et les moyens de recherche à mettre en œuvre,
- organise la recherche des candidats : annonce sur notre site Internet, bases de données de candidats, détection de potentiel, approche directe,
- réalise la présélection téléphonique des candidats,
- gère le calendrier des rendez-vous,
- garantit un flux permanent de candidatures.

### Le principe :

Etablir un partenariat actif pour répondre à vos besoins et assurer dans les meilleures conditions la réalisation de la mission, Randstad Search est organisée de la manière suivante :

- découverte approfondie du métier et de la culture du Client par une rencontre entre le consultant Randstad Search dédié, d'une part, et la direction du Client et/ou le Manager direct du collaborateur à recruter, d'autre part, pour délimiter précisément le profil recherché (définition interne du Client) et construire un argumentaire attractif pour les candidats.
- disposer, par l'intermédiaire de Randstad Search, de solutions de sourcing diversifiées, efficaces et complémentaires.

- mise en place d'un système de qualification des candidatures précis et performant, permettant de détecter les compétences et la motivation des candidats. Cette méthode d'évaluation performante permet de réaliser une parfaite adéquation profil/poste.
- définition d'un planning précis et d'un processus rigoureux de gestion des candidatures, s'appliquant aussi bien à Randstad Search qu'au Client, permettant ainsi un traitement efficace de chaque dossier et un suivi régulier.
- un bilan de prestation de recrutement sera réalisé à l'issue de la mission nous permettant de mesurer le niveau de satisfaction de notre Client.

## MÉTHODOLOGIE DE RANDSTAD SEARCH

### La phase préparatoire en amont

Pour garantir la réussite des recrutements, les consultants Randstad Search mènent une analyse approfondie et identifient en collaboration avec le Client :

- l'organisation et les lignes hiérarchiques, l'environnement direct,
- la culture et les valeurs de l'entreprise, formelles et informelles,
- le contenu du ou des postes à pourvoir et les perspectives d'évolution,
- les compétences nécessaires attendues et le potentiel requis,
- les motivations personnelles souhaitées pour réussir sur ce poste.

### La détection de potentiels et l'approche des candidats

- Identification de marché cible.
- L'équipe dédiée identifie, à partir d'outils de recherche, les candidats potentiels.
- Ils réalisent une campagne d'approche directe des candidats à partir :
  - de la base de données candidats de Randstad Search,
  - des candidathèques des jobboards partenaires,
  - des réseaux de partenaires de Randstad Search : grandes écoles, réseaux professionnels, institutionnels...
- Ils mettent en place une campagne d'annonces ciblée:
  - parmi un choix de sites adaptés et spécialisés : Monster, Cadremploi, CadrOnline, Régionsjob, Viadeo, LinkedIn, ...
  - Randstad Search crée également un flux de candidatures en s'appuyant sur son site Internet.
  - le cas échéant, Randstad Search préconise la publication d'une annonce presse sur un ou plusieurs supports appropriés et réalise la rédaction et la mise en page de l'annonce.

### Une sélection rigoureuse des candidats (selon la prestation choisie)

La sélection des candidats s'appuie sur les méthodes et les outils suivants :

- **L'entretien de recrutement**, qui permet d'évaluer le candidat par rapport au profil recherché et d'identifier ses motivations réelles.
- **Le test de personnalité Echo Manager de PerformanSe**, évaluant les aptitudes comportementales du candidat.  
Le test cognitif **Pepco Manager de SBT**  
Le test d'évaluation des compétences managériales : **Misivias**
- **La prise de références** (en accord avec le candidat).
- **Le dossier de candidature**  
L'ensemble de ces éléments (à l'exception du compte rendu de la prise de références et du test de personnalité) sera remis au Client sous forme d'un dossier complet (dossier de candidature, CV du candidat, note de synthèse du consultant, etc.).

Le Client veillera à convoquer les candidats dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la réception des dossiers de candidature et de faire connaître sa position à Randstad Search sous vingt-quatre heures (24h) après avoir reçu les candidats.(cf. conditions générales article 2).

- **Le suivi du recrutement**

Pour vous garantir une intégration dans des conditions optimales, Randstad Search suit le candidat jusqu'à sa prise de fonction, puis au cours de la période d'essai.

## CONDITIONS FINANCIERES

### Honoraires et prestations :

Les honoraires proposés ci-dessous sont fonction des compétences, de l'expérience demandée sur le poste et de la rareté du profil recherché.

Les honoraires de Randstad Search correspondent à un montant forfaitisé de :  
**6 000,00 € HT + TVA (20 %) par candidat recruté**

- **Frais de dossier :** Forfait de **600,00 € H.T. + TVA (20%)** facturé à la signature du contrat de prestation

Les prix indiqués sont hors taxes et sont soumis au taux de la TVA en vigueur.

### Echéances de facturation :

La facturation des honoraires de Randstad Search se décompose de la manière suivante :

- 100%, à l'acceptation embauche candidat

Le Client s'engage à effectuer le règlement des honoraires convenus aux échéances prévues. Le non-respect de cette obligation autorise Randstad à suspendre sa prestation (cf. conditions générales article 3).

**Délais et mode de règlement :** 30 jours NET date Facturation, par Virement ordinaire

Adresse de facturation spécifique : .....

.....

Factures à adresser sous pli personnel et confidentiel.

Le non-respect des conditions de règlement emporte :

- L'application de pénalités de retard, sans qu'un rappel soit nécessaire, égales au taux de refinancement de la BCE en vigueur au jour de l'édition de la facture, objet du retard de paiement, majoré de 10 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Le taux de la BCE applicable pendant le 1er semestre de l'année concernée est celui en vigueur au 1er janvier et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année en question.
- Ces pénalités prendront effet au lendemain de la date de paiement indiquée sur la facture. Ces pénalités de retard feront l'objet de factures établies au prorata de la période de retard.
- Conformément au décret n°2012-1115 du 2/10/2012, à compter du 1er janvier 2013, le PRESTATAIRE pourra également appliquer une indemnité forfaitaire de 40 € par facture en cas de retard de paiement au titre des frais de recouvrement.

## UNE RELATION DE CONFIANCE

- **Pendant la période d'essai :**  
Si la personne recrutée met fin à son contrat durant la période d'essai, les honoraires préalablement facturés (frais de recherche, annonces...) restent dus.
- **Garantie :** (cf conditions générales article 6)  
En cas de rupture du contrat intervenant dans les 3 mois suivant l'intégration du nouveau collaborateur (premier jour de prise de poste), nous nous engageons à reprendre le processus de recrutement.  
La garantie est valable une fois par poste.
- **Embauche de candidats supplémentaires :** (cf conditions générales article 3)  
Si plusieurs candidats présentés par notre bureau sont finalement recrutés par le Client, il sera perçu pour chaque candidat supplémentaire autant d'honoraires que de candidats recrutés. Cette condition s'applique dans un délai de douze (12) mois suivant la date de présentation des candidats, à charge pour le Client d'informer Randstad Search de tous recrutements additionnels.
- **Modification ou annulation de la mission :** (cf conditions générales article 4)  
Toute modification significative de la recherche en cours de mission entrainera la facturation d'un nouveau forfait.  
Si l'annulation de la mission intervient après la présentation des candidats, la totalité des honoraires sera due et devra être réglée.  
Toute somme facturée au Client est définitivement acquise par Randstad Search.
- **Embauche ultérieure :** (cf conditions générales article 3)  
Dans le cas où la personne présentée par Randstad Search ne serait pas retenue, le Client s'engage à ne pas la recruter sans le concours de Randstad Search pendant une durée de 12 mois.  
En cas de non-respect de cette clause, l'établissement client devra s'acquitter de la totalité des honoraires initialement prévus pour ce recrutement. A charge pour le client d'en informer Randstad Search.
- **Interdiction de débauchage :**  
Randstad Search s'engage à ne pas proposer de poste au candidat placé par ses soins pendant la durée d'exécution du présent contrat et deux (2) ans après sa date de fin.

**Éléments à nous communiquer**

Nous vous serions reconnaissants de nous transmettre le présent contrat dûment **paraphé et signé** par vos soins, revêtu du cachet de votre entreprise et accompagné de votre relevé d'identité bancaire pour débiter le recrutement.

Par la signature du présent Contrat, les Parties reconnaissent avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions particulières ainsi que les conditions générales de prestations de recrutement ci-jointes.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

<b>Bon pour accord</b>	
Fait à Nantes le mercredi 5 avril 2023	
Pour MAIRIE  M. Remy Orhon MAIRE  (Signature et cachet commercial)	Pour Randstad Search  Darya Lugonenko Consultant search

## CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE RECRUTEMENT

Les présentes Conditions Générales de Prestation de recrutement s'appliquent au contrat de prestation de recrutement qui en constitue les conditions particulières, conjointement dénommées la « **Contrat** » ce que reconnaissent expressément Randstad Search (ci-après Randstad Search) et le Client (ci-après le « **Client** ») visés au contrat de prestation de recrutement, ci-après dénommée individuellement la « **Partie** » ou collectivement les « **Parties** ».

Le Client recherche, dans le cadre de son développement, la qualification décrite au Contrat. Randstad Search dispose des ressources nécessaires et de l'expérience indispensable aux missions de recrutement (ci-après la « **Prestation** »).

Ainsi, Randstad Search est en mesure de proposer un partenariat réel dans les opérations de recrutement, conformément à la Loi de Cohésion Sociale n°2005 - 32 en date du 18 janvier 2005, se concrétisant par la mise en œuvre d'une expertise afin d'apporter la réponse la mieux adaptée aux besoins du Client. Conformément à la législation régissant l'activité de recrutement des entreprises de travail temporaire :

- Randstad Search s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, après s'être fait préciser le profil du candidat recherché, à rechercher, évaluer et sélectionner le ou les candidats correspondant aux compétences exigées, et à le ou les présenter au Client;
- Il appartient au Client de juger de l'adéquation entre son offre et le candidat et le Client est en conséquence seul responsable de l'embauche de l'un des candidats présentés par Randstad Search.

Il ne peut y avoir de lien contractuel entre Randstad Search et le(s) candidat(s) dans le cadre d'une éventuelle embauche par le Client.

Aucune demande de recrutement ne pourra comporter de critères discriminants tels qu'énumérés à l'article L.1132-1 à L.1132-4, L.1133-1 à L.1133-3, L.1134-1 à L.1134-4 du code du travail, ce que le Client garantit à Randstad Search.

### 1. A ETI CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

#### **1.1. OBJET DE LA MISSION**

Le Contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client confie à Randstad Search une mission de recrutement pour la qualification précisée au Contrat.

#### **2. DEROULEMENT DE LA MISSION**

Randstad Search commencera sa mission lors de la réception du Contrat signé par le Client et après acceptation par Randstad Search.

Randstad Search procédera à une identification, convocation et sélection des candidats correspondant à l'offre de recrutement du Client.

Les candidats sont reçus par Randstad Search pour des entretiens destinés à :

- Les Informer aussi complètement que possible sur le poste,
- Analyser leurs motivations,
- Juger de leur capacité à assurer la fonction et à s'insérer dans l'entreprise.

Les dossiers des candidats offrant les caractéristiques les plus proches du profil défini sont présentés au Client.

En raison des sollicitations multiples dont font l'objet les candidats, le Client informera Randstad Search, veillera à les convoquer dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la réception des dossiers de candidature et à faire connaître sa position à Randstad Search par FAX ou par mail sous vingt quatre heures (24h) après avoir reçu les candidats.

Tous les documents transmis par Randstad Search au Client concernant des candidats sont strictement confidentiels et doivent être traités comme tels par le Client. Il appartient au responsable destinataire au sein du Client de s'en assurer. Randstad Search ne saurait être tenu responsable des conséquences éventuelles de leurs divulgations par des tiers ou à des tiers.

Réciproquement, Randstad Search garantit la confidentialité des informations concernant le Client qui auraient pu être portées à sa connaissance dans le cadre du Contrat.

A la demande du Client, Randstad Search effectue une prise de référence(s), pour chaque candidat, présentée dès lors que celle-ci ne risque pas d'interférer avec l'emploi actuel du candidat. Celle-ci n'est réalisée qu'avec l'accord préalable du candidat.

#### **3. HONORAIRES ET PRESTATIONS**

Les honoraires de Randstad Search sont fixés soit par un pourcentage de la rémunération estimée brute annuelle (incluant variable, primes, avantages en nature,...) soit par un forfait. Les montants et la cadence de facturation sont définis au Contrat.

Un complément de facturation sera réalisé si la rémunération réelle est supérieure à la rémunération estimée. Le Client prendra à sa charge en plus des honoraires susvisés, sur justificatif, les frais engagés par Randstad Search pour la réalisation des Prestations.

Toute somme facturée au Client est définitivement acquise par Randstad Search.

Sauf accord express préalable de Randstad Search si, au cours d'une mission ne prévoyant qu'une seule recherche, plusieurs candidats présentés par Randstad Search sont recrutés pour le compte d'un même Client ou d'une autre entité du même groupe, il sera perçu pour chaque candidat supplémentaire autant d'honoraires que de candidats placés. Cette condition s'applique dans un délai de douze (12) mois suivant la signature du Contrat, à charge pour le Client d'informer Randstad Search de tous recrutements additionnels.

A défaut de conditions particulières de règlement, le montant des factures est payable trente (30) jours nets date de facture. En cas de paiement par traite, celle-ci doit être adressée après acceptation dans les 48 heures à réception de facture. Exceptionnellement, Randstad Search se réserve le droit de consentir ou non un délai de paiement supérieur au délai ci-dessus, dans la limite de 45 jours net.

De convention expresse, le non-respect des conditions de règlement entraîne, sans préjudice de toute autre voie d'action :

- a) La suspension de toutes les Prestations en cours,
  - b) l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues en vertu du Contrat et de toutes les autres conventions ou contrats en cours entre Randstad Search et le Client, quel que soit le mode de paiement ou l'échéance prévue,
  - c) L'application de pénalités de retard, sans qu'un rappel soit nécessaire, égales au taux de refinancement de la BCE en vigueur au jour de la facture, objet du retard de paiement, majoré de 10 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Le taux de la BCE applicable pendant le 1er semestre de l'année concernée est celui en vigueur au 1er janvier et, pour le second semestre celui en vigueur au 1er juillet de l'année en question. Concernant les Collectivités territoriales et les organismes soumis aux règles de la comptabilité publique, ce taux est égal au taux de refinancement de la BCE majoré de 8 points. Ces pénalités prendront effet au lendemain de la date de paiement indiquée sur la facture. Ces pénalités de retard feront l'objet de factures établies au prorata de la période de retard.
- d) Conformément au décret n°2012-1115 du 02/10/2012, Randstad Search pourra également appliquer une indemnité forfaitaire de 40€ par facture en cas de retard de paiement au titre des frais de recouvrement, sans que cette somme puisse être inférieure à 30% de la somme impayée.
- Ces montants exprimés ci-dessus sont hors taxes et frais. La TVA, au taux en vigueur, s'applique sur l'intégralité de la facture. Le Client prendra à sa charge, sur justificatif, les frais engagés par Randstad Search pour la réalisation des Prestations.

Les honoraires et les frais facturés au titre d'une Prestation doivent faire l'objet d'un règlement distinct de toute autre prestation, notamment de travail temporaire, réalisée par ailleurs par Randstad Search pour le Client.

L'engagement d'un candidat qui s'est manifesté directement auprès du Client est considéré comme partie intégrante de la mission confiée à Randstad Search et n'entraîne pas de réduction d'honoraires.

Dans le cas où un candidat présenté par Randstad Search ne ferait pas l'objet d'une offre par le Client ou refuse cette dernière et qu'il est employé par le Client ou toute personne morale ou physique se trouvant directement ou indirectement dans un lien de dépendance avec le Client, ou collabore avec lui, dans un délai de douze (12) mois suivant la date du premier entretien avec le Client, le Client devra payer la totalité des honoraires.

Les Parties peuvent convenir des prestations associées suivantes :

1. Pack annonces qui correspond à des frais de diffusion d'annonces
  2. Tests/quizz qui visent à tester les compétences des candidats
  3. Frais administratifs éventuels (ex : frais de dossier, d'annulation de mission, de recrutement, etc.)
- La facture relative à ces prestations sera due au moment de la signature du contrat entre les Parties, sauf mention contraire.

#### **4. RESILIATION OU MODIFICATION DE LA MISSION**

1. La totalité des honoraires est due et devra être réglée si la modification ou la résiliation du Contrat intervient après la présentation d'un candidat.

2. En cas de manquement à ses obligations contractuelles par l'une des Parties, le Contrat sera résilié de plein droit, si bon semble à la Partie créancière de l'obligation inexécutée, passé un délai de quinze (15) jours à compter d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourront être réclamés à la Partie défaillante.

3. Par ailleurs, Randstad Search se réserve le droit de suspendre les Prestations en cours dans les hypothèses suivantes :

- Dégradation du crédit du Client, sans que ce dernier n'accepte la mise en place de garanties en vue de la bonne exécution de ses obligations de paiement ;
- Retard de paiement comme indiqué à l'article HONORAIRES ;
- Cas de force majeure.

Au cas où l'un des événements visés ci-dessus se prolongerait plus de quinze (15) jours après constatation de l'événement et, le cas échéant, mise en demeure d'y remédier, adressée par Randstad Search par lettre recommandée avec accusé de réception au Client, le Contrat serait résilié de plein droit et sans formalité judiciaire.

#### **5. DUREE DU CONTRAT**

Les missions sont conclues pour une durée de douze (12) mois. Si, à l'issue de cette période, aucun des candidats présentés par Randstad Search n'a été engagé par le Client, la mission sera réputée avoir été effectuée par Randstad Search.

#### **6. ENGAGEMENT DE GARANTIE SI INDIQUÉ AU CONTRAT DANS LA PARTIE RELATION DE CONFIANCE**

Si le Client ou le candidat met fin au contrat de travail à durée indéterminée pendant les trois (3) premiers mois si ce dernier est cadre ou pendant le premier mois s'il est employé ou agent de maîtrise, à partir de la date d'intégration du candidat, Randstad Search s'efforcera de présenter un nouveau candidat sans frais supplémentaires pour le Client (sauf frais éventuels d'annonce). Toutefois les Parties peuvent convenir d'une durée de garantie différente dans le contrat de prestations de recrutement.

Cet engagement est limité à une mission de recherche supplémentaire dans les mêmes conditions. Il s'appliquera alors au Client, dans cette hypothèse, sous peine de déchéance de la garantie, d'en informer, par écrit, Randstad Search dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter de la rupture et de l'inviter à reprendre sa mission. Cette clause n'est applicable que si l'ensemble des factures émises a été totalement réglé par le Client. La mise en œuvre de la garantie prévue au présent article est soumise aux conditions suivantes :

- Le candidat initialement placé ne sera engagé à nouveau, ni par le Client, ni par toute autre société, entreprise ou personne physique se trouvant directement ou indirectement dans un lien de dépendance avec le Client, pendant un délai de douze (12) mois à compter du jour succédant la rupture du contrat de travail ;
  - Le Client ne doit pas avoir fait usage au préalable et pour le même Contrat de ladite garantie.
- Le renouvellement de la mission ne jouera pas dans les cas suivants :
- Restructuration, fusion ou absorption du Client,
  - Licenciement pour cause économique, décès, accident ou maladie du candidat,
  - Non respect, par le Client, des engagements pris dans le cadre du Contrat,
  - Modification substantielle de poste,
  - Non règlement de la totalité des honoraires échus dans les délais convenus.
- En tout état de cause, si une nouvelle offre a été présentée au Client, Randstad Search ne sera pas redevable du remboursement de tout montant déjà facturé au Client.

#### **7. OBLIGATIONS PARTICULIERES RESPECTIVES**

Le Client devra faire procéder à tous les examens médicaux et entreprendre toutes démarches nécessaires pour que le candidat puisse obtenir une carte de travail ou toute autre autorisation. De plus, le Client devra s'assurer qu'il est parfaitement en règle avec la législation du travail en vigueur.

De même, le Client fait son affaire personnelle de toute action engagée par les candidats visant à réparer le préjudice subi dans le cadre de ce recrutement et tiendra Randstad Search indemne de toute action en justice.

En conséquence de son obligation de moyens, la responsabilité de Randstad Search ne saurait être engagée, notamment au cas où elle ne pourrait présenter de candidats correspondant au profil demandé ou au cas où le candidat présenté par Randstad Search et embauché par le Client ne donnerait pas satisfaction à son poste.

En tout état de cause, la responsabilité de Randstad Search pour inexécution de ses obligations en vertu du Contrat est limitée au préjudice matériel direct subi par le Client, et ne saurait être supérieure au prix de la Prestation à propos de laquelle sa responsabilité serait recherchée.

Par ailleurs, Randstad Search n'est pas responsable à l'égard du Client et des tiers des dommages, pertes, frais, réclamations ou dépenses supportés ou encourus par le Client ou fait du recrutement des candidats. La responsabilité de Randstad Search ne peut être en aucun cas recherchée par le Client ou des tiers pour des actes commis par les candidats présentés et/ou recrutés ou pour des dommages immatériels.

Par ailleurs, le Client s'engage à informer Randstad Search par lettre recommandée avec accusé de réception de toutes réclamations liées à la facturation des prestations réalisées par Randstad Search dans un délai d'une année à compter de la date de réception de la facture concernée. Randstad Search ne pourra prendre en compte les réclamations du Client qui lui seraient transmises après l'expiration de ce délai d'une année susvisée et le Client renonce à tout droit à ce titre de quelque nature qu'il soit à l'encontre de Randstad Search.

Les Parties s'engagent à conserver confidentielles les informations, données et documents concernant l'autre Partie, quels qu'en soient la nature, la forme ou le support, économiques, techniques, commercial, etc., auxquels elles auraient pu avoir accès au cours de l'exécution du Contrat. Les Parties prendront vis-à-vis de leur personnel, sous-traitant, intervenant extérieur, toutes les mesures nécessaires pour assurer sous leur responsabilité le secret et la confidentialité de toutes les informations, données et documents visés à l'alinéa ci-dessus.

Les articles du Contrat y compris ses annexes, tout document, toute donnée, toute information résultant de la prestation du Contrat, sont réputés être confidentiels et, à ce titre, ils ne peuvent être publiés ni communiqués à des tiers non autorisés par écrit par le Client.

Si l'une des Parties souhaite néanmoins porter à la connaissance d'un tiers une information, document ou donnée de nature confidentielle, elle devra préalablement demander l'autorisation expresse de l'autre Partie qui pourra refuser la divulgation de ladite information ou donnée confidentielle sans avoir à s'en justifier. Toutefois, les stipulations qui précèdent ne sauraient faire échec aux communications d'informations prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur ou en application d'une décision de justice.

Chaque Partie s'engage à restituer sans délai à l'autre Partie, sur simple demande de sa part, tous les documents, données qui lui auront été remis.

La présente obligation de confidentialité continuera de produire ses effets deux (2) ans après le terme du Contrat.

#### **8. CESSIION**

Le Client convient par la présente, sans autre consentement, que Randstad Search peut transférer et/ou céder ses créances, droits et obligations du Contrat, à toute société du groupe Randstad ou à un tiers de son choix à tout moment qu'elle jugerait utile.

#### **9. REFERENCEMENT COMMERCIAL**

Par le présent article, Randstad Search est expressément autorisée par le Client, à utiliser le nom commercial et/ou la marque et/ou le logo du Client, dans le seul but de désigner le Client comme ayant recours à des contrats de recrutement, sans autre slogan ou commentaire, dans des conditions non susceptibles de porter préjudice à son image ou à sa réputation, sous quelque support que ce soit, notamment sur le site Internet et/ou sur d'autres supports promotionnels (plaque commerciale, etc.) de Randstad Search, aux seules fins de promouvoir lesdits contrats.

Les noms commerciaux, marques, logos du Client restent la propriété exclusive de leur propriétaire.

#### **10. COMPENSATION**

Randstad Search pourra à tout moment opérer compensation de toutes sommes dues et exigibles par les entités du Client bénéficiaires de la Prestation (les « Entités ») et du Client sur celles dues par Randstad Search aux Entités et au Client conformément à l'article L.1289 et suivants du Code civil. Randstad Search, le Client et les Entités conviennent expressément que toutes créances et toutes dettes susceptibles de naître entre elles, que ce soit de l'exécution de la Prestation ou pour toute autre cause, sont indistinctement et directement liées à la relation contractuelle unique qui existe entre les Parties et dans lesquelles la prestation de recrutement s'inscrit et peuvent donc donner lieu à compensation. En conséquence, ces créances et dettes réciproques sont liées entre elles par un lien de connexité, de nature notamment à entraîner l'application des dispositions de l'article L. 622-7 du Code de commerce relative à la compensation des dettes connexes. Par ailleurs, Randstad Search, le Client et les Entités acceptent que toutes créances et dettes réciproques se compensent entre elles, de plein droit et sans formalité, que les conditions de la compensation légale soient réunies ou non. Le Client et les Entités ne pourront en aucun cas invoquer les dispositions des articles 1289 et suivants du Code civil pour compenser le montant de factures contestées ou tout autre montant sur les sommes dues et exigibles par Randstad Search.

#### **11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

L'interprétation et l'exécution du Contrat, ainsi que tous les actes qui en seront la conséquence, seront soumis au droit français. En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, à l'exécution ou à la résiliation du Contrat, le Client et Randstad Search acceptent expressément d'attribuer compétence pour en connaître au tribunal de commerce de Paris.

Paraphes :

DL